PELYCAN
Coaching & Formation
Conseil

Conditions Générales de Vente

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par PELYCAN Coaching Formation Conseil (SAS LOUISYANA), dont le siège social est situé au 1286 Chemin de Viguier – 97215 Rivière-Salée.

Article 2 – Inscription et convention

Toute commande de formation fait l'objet d'un devis ou d'une convention signée. L'inscription devient définitive à réception du document signé et du règlement selon les conditions convenues.

Article 3 – Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros et hors taxes. Les règlements s'effectuent à réception de la facture ou selon l'échéancier défini dans la convention de formation.

Article 4 – Annulation, report et remplacement

En cas d'annulation par le client moins de 15 jours avant la formation, celle-ci reste due. En cas d'annulation du fait de l'organisme, les sommes versées sont remboursées ou reportées sur une session ultérieure.

Article 5 – Responsabilité et assurances

L'organisme de formation décline toute responsabilité pour les dommages causés aux biens ou aux personnes durant la formation. Chaque stagiaire demeure responsable de son comportement.

PELYCAN
Coaching & Formation
Conseil

Article 6 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis restent la propriété exclusive de l'organisme. Toute reproduction, diffusion ou réutilisation est interdite sans autorisation écrite.

Article 7 – Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion des formations et conformément au RGPD. Les stagiaires disposent d'un droit d'accès et de rectification.

Article 8 – Litiges

Tout litige non résolu à l'amiable relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Fort-de-France.